

ACTION URGENTE

DES JUGES ESTIMENT QUE VICTOR YEIMO N'EST PAS COUPABLE DE TRAHISON

Victor Yeimo, militant indépendantiste papou et porte-parole du Comité national de Papouasie occidentale, a été arrêté arbitrairement et inculpé de trahison pour avoir manifesté pacifiquement contre la discrimination raciale en Indonésie. Le 5 mai 2023, les juges ont déterminé qu'il n'était pas coupable de trahison. Ils ont cependant déclaré Victor Yeimo coupable d'avoir enfreint l'article 155, paragraphe (1) du Code pénal concernant le fait de diffuser, montrer ou coller en public un texte ou une image exprimant hostilité, haine ou mépris à l'égard du gouvernement indonésien. Victor Yeimo a été condamné à huit mois de prison et a accepté cette peine. Il a finalement été remis en liberté le 23 septembre 2023.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Le 5 mai 2023, à l'issue d'audiences qui se sont déroulées devant le tribunal du district de Djayapura, en Papouasie, les juges ont condamné Victor Yeimo à huit mois de prison, à compter du moment de son arrestation. Cette condamnation a été prononcée après que Victor Yeimo se soit rétabli. Si les juges ont déterminé que Victor Yeimo n'était pas coupable de trahison, ils l'ont cependant condamné pour avoir enfreint l'article 155, paragraphe (1) du Code pénal, qui concerne le fait de diffuser, montrer ou coller en public un texte ou une image exprimant hostilité, haine ou mépris à l'égard du gouvernement indonésien. Il a été remis en liberté le 23 septembre 2023.

Il est maintenant totalement libre et a repris ses activités politiques. En octobre 2023, Victor Yeimo s'est par ailleurs rendu au bureau d'Amnesty International Indonésie pour nous remercier de notre soutien.

Victor Yeimo est un militant indépendantiste et a été secrétaire général du Comité national de Papouasie occidentale (Komite Nasional Papua Barat, KNPB) jusqu'en 2018. Il est actuellement le porte-parole international du KNPB et de la PRP (Pétition du peuple papou), qui rejette le maintien de l'autonomie spéciale en Papouasie occidentale.

Le 9 mai 2021, Victor Yeimo a été arrêté par une unité spéciale de police (Satgas Nemangkawi) à Djayapura, capitale de la province de Papouasie. La police l'a accusé de trahison pour une déclaration faite en 2019, lors de manifestations contre le racisme, dans laquelle il appelait à la tenue d'un référendum sur l'indépendance. Victor Yeimo a souffert de graves problèmes de santé en détention. À la demande de plusieurs parties, le gouvernement indonésien a alors permis que Victor Yeimo soit soigné dans un hôpital de Djayapura. Après son rétablissement, les poursuites engagées contre lui ont continué.

Au cours de la dernière décennie, les autorités indonésiennes ont utilisé certaines dispositions du Code pénal pour poursuivre en justice plusieurs dizaines de militant·e·s politiques indépendantistes pacifiques en Papouasie et dans les Moluques.

Amnesty International ne prend pas position sur le statut politique des provinces ou régions en Indonésie, ni d'aucun autre pays, y compris en ce qui concerne les appels à l'indépendance. L'organisation estime cependant que le droit à la liberté d'expression, notamment le droit de se prononcer en faveur de l'autodétermination ou d'autres statuts politiques, quand il est exercé de manière pacifique, doit être respecté et protégé.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Victor Yeimo (il/lui)

CECI EST LA TROISIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 58/21

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa21/4632/2021/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

